

Tournoi International Jeunes par Équipes

Cosma Badminton
Saint-Laurent du Maroni

Le 1 juin 2024

Gymnase territorial, rue Léa Chaplain, St Laurent du Maroni



**Invité spécial :
Le Suriname**

**DE
MINIBAD
À
JUNIOR**

Date limite d'inscription: 23/05/2024



0694 13 58 56 (président)



cosmabad@liguebadminton973.fr



www.liguebadminton973.fr





Règlement particulier

Tournoi International Jeunes par Équipes

Cosma Badminton St Laurent du Maroni

1 juin 2024



1. Le tournoi est autorisé par la ligue Guyane et la fédération française de badminton sous le N° d'autorisation :



2. Le Juge arbitre sera Patrice Akalepjo, du Cosma Badminton.



3. Le GEO sera Eudes Gebel, du Cosma Badminton.



4. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.

5. Le tournoi aura lieu le samedi 1 juin 2024 de 9h à 20h au gymnase territorial de Saint Laurent du Maroni.



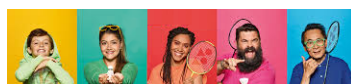
6. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la ligue Guyane de Badminton classés dans les séries NC, P, D, ou R et de catégories d'âge allant de minibad à junior et à tous joueurs de 18 ans au plus licenciés à la fédération Surinamaïse de Badminton.



7. Le tournoi se déroulera par équipes.

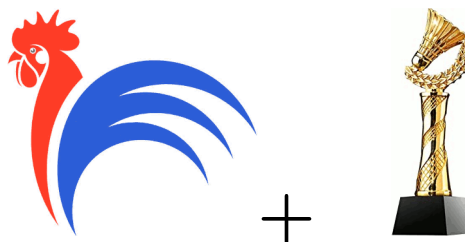


8. Le tournoi se compose de trois séries : «Minibad/Poussin», «Benjamin/Minime» et «Cadet/Junior».



Les benjamins et les minimes de bons niveaux peuvent se surclasser en «cadet/junior» après consultation de leur entraîneurs/animateurs.

9. La compétition commencera par des poules qui seront suivies de phases finales (appelées aussi play off) si le nombre d'équipes le permet.



Le cas échéant, le comité d'organisation en accord avec le JA organisera le tournoi sans poule dans l'intérêt sportif de la compétition et/ou regroupera des séries consécutives.

10. Les matchs seront scorés par d'autres joueurs en pause. Le juge arbitre ou la table de marque désignera un scoreur. Le scoreur fera office d'arbitre sous la responsabilité du juge-arbitre.



11. Les règles du tournoi par équipes seront les suivantes :

A LIRE

LE REGLEMENT

A. Rencontre

Une rencontre comprend un simple Hommes, un simple Dames, un double Hommes et un double mixte.

B. Origine des joueurs des équipes

- La constitution d'ententes entre clubs (joueurs de clubs différents) est autorisée.
- Les joueurs ne peuvent évoluer que dans une seule équipe.

C. Composition des équipes

- Chaque équipe est constituée exactement d'une fille et de deux ou trois garçons.
- Les infractions aux règles de composition d'équipe sont interdites **à l'exception des minibads/poussins pour lesquels toute adaptation jugée nécessaire par le juge arbitre pour les faire jouer sera possible.**
- Chaque équipe devra choisir un nom qui sera mentionné sur les feuilles de composition des équipes.

D. Capitaine d'équipe

- Chaque équipe doit désigner un capitaine pour la compétition.
- Celui-ci doit se faire connaître sans délai auprès du juge-arbitre et devra pointer son équipe à la table de marque dès son arrivée dans la salle.
- Le capitaine accomplit pour l'équipe les formalités décrites dans les articles E, F et H ci-dessous.

E. Feuille de composition des équipes

- 10 min avant chaque rencontre, les équipes doivent remettre à la table de marque une feuille de composition de l'équipe en distribuant chaque joueur dans les matchs à jouer.
- Une fois remise, la composition de l'équipe ne peut plus être modifiée.
- Lors d'une rencontre, chaque joueur(euse) doit jouer au moins un match et au plus deux.

F. Ordre des matchs

- L'ordre des matchs d'une rencontre est déterminé par le juge-arbitre afin d'optimiser le déroulement de la rencontre vis-à-vis de l'équité sportive, de l'enchaînement des matchs ou du respect des temps de repos.
- Les capitaines peuvent proposer un ordre au juge-arbitre, mais le juge-arbitre reste maître de l'ordre des matchs.

G. Forfaits sur un match

- Si un joueur ou une paire est déclaré forfait par le juge-arbitre pour un match de la rencontre, celui-ci est gagné par l'équipe adverse sur la marque de 21-0, 21-0.
- Le règlement ne prévoit pas de joueurs remplaçant. En cas de forfait d'un participant, les matchs du joueur défaillant seront annoncés forfaits.
- Si les deux équipes sont forfaites pour un match, la marque est de 0-0, 0-0 et le match est perdu par les deux équipes.

H. Résultats d'une rencontre

- À l'issue de la rencontre, les deux capitaines signent la feuille de rencontre récapitulant les résultats ;
- Ils y consignent le cas échéant leurs éventuelles observations ou réclamations ;
- le juge-arbitre signe la feuille et la joint à son rapport.
- Le résultat de chaque rencontre est déterminé par le nombre de matchs gagnés et perdus, qui donnent lieu à l'attribution d'un point par match gagné et 0 par match perdu.
- Le résultat de chaque rencontre donne lieu à l'attribution de points, afin d'établir le classement des équipes de chaque poule. Le barème est le suivant : 2 points pour une victoire, 1 pour un nul, 0 pour une défaite.

I. Sortie de poule

- Le classement des équipes d'une poule détermine les équipes sortantes.
- S'ils n'est pas possible de déterminer certains sortants de la poule à cause d'éventuelles égalités, le set-average des rencontres, puis le point-average des rencontres, et enfin l'âge du plus jeune joueur des équipes de la rencontre déterminent l'ordre des équipes suivantes à sortir.

J. Phases finales

- L'équipe gagnante d'une phase finale est celle qui a remporté le plus de matchs lors de la rencontre.
- En cas de rencontre nulle entre deux équipes, les deux équipes sont départagées par un mixte en Or. Le garçon du mixte en Or est nécessairement différent de celui de la rencontre.

12. La date limite d'inscriptions est fixée au jeudi 23 mai 2024 à minuit.



- Pour les joueurs licenciés à la fédération française de badminton, les inscriptions se feront uniquement à partir du **mercredi 24 avril 2024** sur badnet à l'adresse suivante :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=24371>



- Pour les joueurs non licenciés à la fédération française de badminton, l'inscription se fera auprès de leur responsable de club qui se chargeront ensuite d'envoyer toutes les inscriptions de leur club à l'adresse mail suivante :

secretaire@liguebadminton973.fr



Le mail devra contenir pour chaque participant :

- Le nom, le prénom, la date de naissance, le genre et le club.
- Une estimation du niveau sur une échelle allant de 0 (pour «non compétiteur») à 12 (pour «meilleur classement national»). L'estimation du niveau est du ressort des responsables des clubs.

13. La sélection des équipes se fera selon l'ordre d'arrivée des inscriptions (la date et l'heure d'inscription sur Badnet faisant foi).



14. Le prix d'une inscription est 10€/garçon et 5€/filles.



15. Le tirage au sort du tournoi aura lieu le vendredi 24 mai 2024 à 10h.



16. Seuls les désistements involontaires et justifiés seront remboursés au-delà de cette date. Les droits d'inscriptions, passé ce délai, seront remboursés sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de travail.

17. Le joueur forfait ou blessé après la date du tirage au sort ou pendant la compétition devra envoyer un justificatif avant cinq jours après la compétition à la commission régionale arbitrage (Ligue Guyane de Badminton, BP 274, 97310 Kourou ou secretaire@liguebadminton973.fr) sous peine de 2 mois de suspension sur la ligue Guyane.

18. Les volants seront fournis par l'organisateur.



19. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le juge-arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier.



Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le JA et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.

20. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 5 minutes » pourra être disqualifié par le juge-arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.



21. Dès l'appel de leur match, les joueurs disposent de 3 minutes avant le début du match pour tester les volants, se mettre en tenue et s'échauffer, en sachant que le test des volants devra se faire en priorité.
22. Contestations : seul le capitaine d'une équipe pourra contester auprès du juge-arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.



23. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents ...
24. Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.

LE COMITÉ ORGANISATEUR :

- [Patrice Akalepjo](#) président du Cosma Bad,
- [Eudes Gebel](#) trésorier du Cosma Bad,
- [Christophe Aubry](#) secrétaire du Cosma Bad et responsable du tournoi.

Contact : secretaire@liguebadminton973.fr (Christophe Aubry)

